

Centre national de collaboration de la santé de l'environnement
British Columbia Centre for Disease Control and Prevention

655, West 12th Avenue
Vancouver (C.-B.)
Canada
V5Z 4R5

D^r Ray Copes

Directeur, Santé de l'environnement

Tél.: 604-660-1409

Fax: 604-660-6628

Courriel: ray.copes@bccdc.ca

D^r Christina Chociolko

Chef de projet

Tél.: 604-877-6265

Courriel: Christina.Chociolko@bccdc.ca

Le Centre national de collaboration de la santé de l'environnement (CNCSE), établi en Colombie-Britannique, étudiera, entre autres, les façons dont le climat, la qualité de l'eau, la qualité des aliments, la qualité de l'air et les abris influent sur l'état de santé des humains, ainsi que le rôle incombant à la santé publique dans la promotion de modes de vie et de milieux de travail sains.

La *British Columbia Centre for Disease Control and Prevention Society* (BCCDC) est l'organisme parrain de ce Centre de collaboration. Le BCCDC est notamment chargé d'assurer le soutien d'un vaste programme de prévention et de contrôle des maladies infectieuses et de la santé de l'environnement pour l'ensemble de la Colombie-Britannique.

Le CNCSE entreprendra une kyrielle d'activités afin de réaliser ses objectifs : mise sur pied de groupes de discussion et d'ateliers réunissant les principaux intervenants et organismes du pays afin de définir les orientations, les objectifs, les priorités, les responsabilités, et les structures à privilégier, et pour distinguer les principaux partenaires du Centre de collaboration; analyse contextuelle permettant de repérer les experts, les chefs de file, les meilleures pratiques et les réseaux déjà constitués dans ce domaine; étude des stratégies existantes en matière de transfert des connaissances et des lacunes auxquelles il conviendra de pallier; mise au point de mécanismes de communication entre les divers intervenants et partenaires, dont un site web, un service Listserv, un communiqué périodique et l'établissement d'une fonction de liaison auprès des principaux organismes du milieu; détermination des sources potentielles de financement pour l'avenir; formulation de propositions ciblant les domaines d'intervention prioritaires; et la collaboration avec les autres Centres nationaux de collaboration.